



Centre de formation au télépilotage professionnel à Brest et Quimper

FICHE INFO #2

Devenir télépilote

Comment devenir télépilote en catégorie spécifique ?

Cette catégorie d'exploitation vous permet notamment d'établir des protocoles avec les autorités administratives telles que des mairies, aérodromes, armées, parcs naturels...etc



Préparation théorique au CATT*

A partir de 850€

Cette formation permet aux apprenants de préparer de manière intensive leur Certificat d'aptitude théorique de télépilote, le fameux «CATT».

Durée : 35 heures / 5 jours
Lieu : 2 Av Georges Pompidou
29200 BREST

Formation PRATIQUE**

A partir de 1750€

Durant cette formation, l'ensemble du référentiel télépilotage est transmis à l'apprenant. Elle lui permet d'obtenir son attestation de formation ainsi que son livret de progres-

Durée : A partir de 35 heures / 5 jours
Lieu : 2 Av Georges Pompidou
29200 BREST

Examen CATT

Frais d'inscription 30€

L'apprenant passe son examen théorique CATT pour lequel il se sera préparé, dans un Centre d'examen de l'aviation civile (Rennes en Bretagne)

Durée : 01h30
Lieu : Centre d'examen DGAC à
l'aéroport de Rennes

* CATT : Certificat d'aptitude théorique de télépilote. Examen se déroulant dans un Centre d'examen de l'aviation civile

** Une formation pratique accélérée existe pour les télépilotes disposant d'une expérience significative de vol